



■ Le centre-bourg poursuit sa mue ■ Des travaux de voirie vont commencer lundi ■ Et de vieux bâtiments vont être réhabilités en logements sociaux.

Grand coup de neuf à Villefagnan

Cette opération permet de réhabiliter le bâti et d'amener de nouveaux habitants.

Huit logements sociaux, un vaste atelier municipal, la rénovation de la cantine scolaire, la poursuite de l'aménagement du bourg... En cette nouvelle année, Villefagnan s'attaque à des projets et travaux d'envergure.

Huit logements sociaux en centre-bourg

La commune vient d'acheter un ensemble de 464 m² composé de l'ancienne boulangerie de la Grand-Rue à Villefagnan, de deux maisons d'habitation, d'une grange et d'un jardin. «L'objectif est de créer huit logements sociaux», indique Pascal Bœuf, maire de Villefagnan. Six dans l'ancienne boulangerie et deux dans les maisons. La grange sera transformée en salle commune, de même que seront communs le jardin en pelouse et le parking.» Le plan de financement du projet est porté par la fédération Soliha (Solidaires pour l'habitat). Les huit logements seront classés «logements sociaux» avec des loyers encadrés au-dessous des prix du marché. «Ils sont destinés à des retraités, valides, autonomes, indépendants, qui veulent conserver un «chez soi» et leur liberté d'action», précise Pascal Bœuf. Cette opération d'ampleur permet de réhabiliter le bâti et d'amener de nouveaux habitants. Le coût total de l'opération se monte à 828.862€, couvert par des emprunts de 383.919€ et une subvention de 444.943€. L'ensemble a été acheté le 20 novembre dernier pour 188.000€. Un bail emphytéotique sera signé avec Soliha pour 40 ans. À l'issue, la commune retrouvera l'usufruit du son bien.

Un atelier municipal rue Joubert

L'ancien dépôt de la coopérative agricole Océalia posé au carrefour des routes d'Aigre et des Martu-chauds avait été acquis récemment par la commune de Villefagnan. «On l'avait acheté pour 30.000€ en vue d'installer les ateliers municipaux», explique Pascal Bœuf. Mais c'était vraiment grand et nous avons eu l'opportunité de le revendre au même prix à la SAS «Les fermes de Chassagne». Nous allons acheter à la place les bâtiments de négoce agricole de Jean Coquillard, rue Joubert. L'emprise est de 3.500m² dont environ 1.000m² couverts. Un auvent couvert de plaques contenant de l'amiante sera supprimé. Nous allons pouvoir rassembler le matériel communal, casser nos matériaux et offrir de l'espace à certaines associations. L'ancien dépôt, rue du Temple, sera à vendre sitôt libéré, nous avons déjà reçu des offres.»



Dans la Grand-Rue, deux maisons et l'ancienne boulangerie seront réhabilitées pour créer six logements sociaux. Derrière, «la grange sera transformée en salle commune, de même que seront communs le jardin et le parking», explique Pascal Bœuf. Photos CL

Aménagement du bourg: une nouvelle phase de travaux

La 2^e tranche de l'aménagement de bourg débutée par la réfection du réseau d'eau potable en 2019, celui des eaux usées en 2020, se terminera en 2021. L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, fibre optique) à partir de la pharmacie dans la Grand-Rue jusqu'au carrefour du collège, route de Chef-Boutonne, est terminé. «Le 11 janvier débutera une nouvelle phase de travaux qui durera quatre mois», annonce Pascal Bœuf. Cela concerne la voirie avec un nouveau revêtement, les trottoirs, une écluse campée de part et d'autre du carrefour de la rue de la Magdeleine. Cette écluse réduira la largeur de la chaussée (vitesse limitée à 30km/h), le revêtement sera de couleur différente de celui de la rue. À la suite de ce ralentisseur, des zones enherbées pousseront jusqu'au carrefour du collège. En 2022, nous débuterons la 3^e tranche de l'aménagement de bourg, entre la pharmacie et le carrefour de la route d'Aigre avec la route de Ruffec.»

La cantine bientôt rénovée

La cantine scolaire des écoles publiques fera l'objet de travaux au cours de ce 1^{er} trimestre. «Les lieux seront mis aux normes électriques, le cadre, l'espace et les postes de travail des personnels seront optimisés, des équipements seront remplacés comme le lave-vaisselle», énumère le maire. De même pour les huisseries et les baies vitrées...»

Pascal BAUDOUIN



Maison de santé: le projet prend du retard

Le dossier de la maison de santé pluridisciplinaire du Pays de Villefagnan est porté par la communauté de communes Val-de-Charente qui la finance, la commune se charge quant à elle des accès et parkings. Le terrain de 3.500m² a été acquis par la commune de Villefagnan et rétrocédé à Val-de-Charente pour l'euro symbolique. L'architecte chargé du projet est le cabinet Skala de Gond-Pontouvre. «Deux projets étaient en concurrence. C'est le premier, une maison de plain-pied de 450m², qui a été retenu», indique Pascal Bœuf. L'autre, 380m² avec un étage à aménager, aurait nécessité un ascenseur. On espère voir les travaux débuter au printemps 2021 pour une livraison en septembre 2022. Mais nous en sommes à trois refus de permis de construire alors que les travaux auraient dû débuter en septembre dernier.»

Ce projet se situe dans le périmètre de trois monuments historiques. «La lourdeur et la complexité des dossiers s'ajoutent à nos soucis», confie le maire. Pour diminuer le coût global, la commune prendra en charge la construction des voies d'accès et des parkings, la parcelle est connectée à la Grand-Rue à une extrémité, et à la rue de la Gare de l'autre. «Ce financement entrera dans le cadre de l'aménagement de bourg et sera subventionné», explique le maire. Val-de-Charente participera à hauteur de 50 % du reste à charge pour la commune.» La maison de santé est prévue pour sept professionnels. Côté médical: trois médecins, plus un cabinet de télé-médecine Azalée, plus un cabinet pour les urgences. Côté paramédical: deux kinésithérapeutes, un orthophoniste et un psychomotricien.

St-Amant CL en quête d'un correspondant

Charente Libre cherche un ou une correspondante sur le secteur de Saint-Amant-de-Boixe en remplacement de Françoise Giroux-Mallot, élue maire en mai dernier. Le ou la correspondante est le lien entre sa commune et notre journal. Il ou elle doit s'intéresser à la vie locale, aimer rédiger des petits textes, prendre des photos et aimer aller à la rencontre des autres. Il ne s'agit pas d'un emploi mais tous les frais sont pris en charge et les articles sont rémunérés. À noter que CL cherche un relais sur les communes de Saint-Amant-de-Boixe, Nanclars, Ambézac, Coulonges, La Chapelle, Vervant et Xambes. Une zone large qui peut être prise en charge par plusieurs correspondants. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Céline Aucher, la journaliste chargée de ce secteur à c.aucher@charentelibre.fr. Par ailleurs, Jean-Paul Michelot, correspondant de CL à Montignac, a pris en plus la charge des communes de Vouharte, Anais, Tourriers et Villejoubert. Contact: 05 45 39 74 08 ou michelot.jpc@orange.fr

AIGRE Collecte de sang mercredi 13 janvier

Sur le secteur aigrinois, les deux dernières séances de dons ont révélé de nouveaux donneurs, ce qui, en ces temps de précautions sanitaires, réjouissent les bénévoles de l'association locale. La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 13 janvier de 16h à 19h en la salle des fêtes d'Aigre. Attention, cette collecte s'effectue seulement avec prise de rendez-vous sur l'adresse e.mail: mon-rdv-dondesang. Pour donner son sang, il faut avoir 18 et 70 ans. Être bien hydraté, ne pas être à jeun. Les périodes de tension sur le stock existent et la situation des dons est précaire, alors que les besoins ne faiblissent pas. Distanciation physique et port du masque sont obligatoires.

Charente Libre

Vous avez la parole !

Réagissez à l'actualité sur

www.charentelibre.fr